

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance d'installation du 21 mars 2026
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-et-un mars de l'an deux mille vingt-six)
sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Maire

Présents (33) : Mmes et MM. Zineb ABDELLAOUI MAÂNE, Sophie ACKER, Marie ADAM, Norah ARKAM, Rachel BAECHTEL, Bilge BAYRAM, Olivier BECHT, Soraya BENDJEMA, Simon BONNEFOND, Patrick BOUTHERIN, Nicolas DESCLOUX, Michèle DURINGER, Alexandre DURRWELL, Christophe EHRET, Damien GUILLAUME, Moncef HALLOUL, Martine KOEBERLE, Lauriane KRAFFT-WYBRECHT, Béatrice LORRAIN, Catherine MATHIEU-BECHT, Valérie MEYER, Simon MULLER, Jean-Marc NICO, Benjamin PITOIZET, Bastien ROHRBACH, Chantal SCHNEIDER, Cédric SCHRUTT, Miné SEYHAN, Christian THOMA, Dominique THOMAS, Eddie WAESELYNCK, Philippe WOLFF, Marilyn ZAVAGNO

-o-O-o-

Point 11 de l'ordre du jour

Election de cinq délégués au Syndicat Mixte « Territoire d'énergie Alsace »

Territoire d'énergie Alsace est un syndicat mixte fermé qui rassemble 342 communes et 3 Communautés de Communes, ce qui représente environ 743 000 habitants du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Son siège est fixé à COLMAR, 11 rue du 1^{er} Cuirassiers.

Selon ses statuts, les communes et les EPCI (Etablissements Publics à Coopération Intercommunale) membres du Syndicat élisent des délégués primaires dont le nombre est fixé à cinq pour RIXHEIM. Ces délégués éliront, par correspondance, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, 50 membres titulaires et 20 membres suppléants du Comité Syndical.

Ils sont élus au scrutin secret et uninominal. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'élire les délégués au sein de Territoire d'énergie Alsace, au scrutin public.
- 2) Procède à l'élection de cinq délégués au scrutin public.

Election du premier délégué : Monsieur Alexandre DURRWELL

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Monsieur Alexandre DURRWELL ayant obtenu 33 voix a été proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein de Territoire d'énergie Alsace.

Election de la deuxième déléguée : Madame Sophie ACKER

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Madame Sophie ACKER ayant obtenu 33 voix a été proclamée déléguée du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein de Territoire d'énergie Alsace.

Election du troisième délégué : Monsieur Damien GUILLAUME

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Monsieur Damien GUILLAUME ayant obtenu 33 voix a été proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein de Territoire d'énergie Alsace.

Election du quatrième délégué : Monsieur Cédric SCHRUTT

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Monsieur Cédric SCHRUTT ayant obtenu 33 voix a été proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein de Territoire d'énergie Alsace.

Election du cinquième délégué : Monsieur Simon MULLER

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Monsieur Simon MULLER ayant obtenu 33 voix a été proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein de Territoire d'énergie Alsace.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 24 mars 2026

Le Maire,



Catherine MATHIEU-BECHT

La Secrétaire de séance,



Marilyn ZAVAGNO

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **25 MARS 2026**